

Esting / TIE.

Décembre 2004

MB/ER/89/04

**Groupe Risques Majeurs
S3PI Estuaire de l'Adour
n° 19
Réunion du 1er décembre 2004 à 14 h 30
dépôt "Raffinerie du Midi" au Boucau puis réunion en Mairie / CAS .**

Présents : liste des 26 participants en annexe.
Excusés : MM. M. Izac, Ph. Marsais, P. Auriault, Cdt Geisler.

Ordre du jour :
 - Visite du dépôt de la Raffinerie du Midi (RM).
 - Questions diverses.

Les membres du GRM sont accueillis par M. D. CHAPRIER, Directeur du dépôt et M. V. MADIOT, responsable QHSE à l'entrée sud du dépôt.
 Casque et documentation sont remis à chacun des visiteurs.
 M. Chaprier présente le site et les différentes activités.

Diverses questions sont abordées au cours de la visite en particulier

la qualité des merlons, les caractéristiques des réservoirs d'arrimage et d'exploitation des cuves d'hydrocarbures liquides - Arrêté du 9-11-1972
 les exercices incendie : relève et obligation respectives et de la formation collective au pétrole, et les problèmes de voisinage avec les mousses et les odeurs de l'émulsifiant, une fois par an.
 Elles ont même fait c'est le côté dangereux d'une décharge de l'intérieur de Tarn et est un déchet et le camion. Le problème est composé, une opération et la sirène d'alerte PPI, en cours avec le bulletin municipal.
 elle est représentative, toute fois le 12 novembre au soir par rapport au Code de l'Environnement et de l'énergie à distance depuis le pétrole et les réservoirs.
 la formation des salariés du site et des chauffeurs, le quel fait la formation à propos de réflexions (Séverin) de la part de salariés dans le CR (en cadres et opérateurs). La formation est payante. Le 12 novembre dernier c'est la dernière pour 18 heures obligatoires, pour les chauffeurs, tout dépend de l'usage du pétrole à l'intérieur de la raffinerie et de l'approvisionnement du dépôt par pétrolier et la proximité de l'intense circulation sur la RD 853.

Après une heure trente de visite, la réunion se poursuit en Mairie, dans le local du Centre d'Actions Sociales. Madame Josette Duhart, Présidente du GRM indique que le CR n°18 a été adressé à tout le GRM et concernant la lettre au DPPR relative à un PPRT unique, il n'y a pas de réponse à ce jour et la 2ème lettre concernant le projet de "route des Dunes" à Tarnos a été adressée en son temps au Commissaire enquêteur. M. Claverie demande une modification dans le CR, à la page 3 relatif à l'information du S3PI et du GRM pour laquelle il précisait qu'il existe des moyens simples d'information comme la presse locale et autres médias auprès de qui, il y a lieu de leur adresser l'information que l'on doit au public. Il n'y a pas d'autres observations sur le CR. Mme la Présidente présente M. Lapébie, adjoint à Tarnos, en remplacement de M. Lespade, maire, et propose de prolonger la visite de "RM" par les questions en attente. M. Coadou intervient sur la pollution atmosphérique et demande qu'en est-il de la mise en place d'un groupe AIR du S3PI ? Mme Dequeker indique qu'elle a adressé un courrier au Sous-Préfet le 7 octobre 2004 pour un rendez-vous concernant le S3PI.

Qu'elle a rencontré, à l'occasion d'un déplacement sur Bordeaux, M. Favreau, qui remplace M. Joindot à la DRIRE Aquitaine, et qui lui a indiqué son intention de venir nous rencontrer ainsi que le Sous-Préfet.

Concernant l'Air, elle dit avoir participé à une émission de Radio France Bleue Pays Basque, en tant que représentante de la CABAB à AIRAQ.

Elle a noté un appel du CADE qui signalait une entreprise qui polluait sur la zone portuaire.

Melle Courrèges fait état d'une réunion AIRAQ à la CABAB. Elle indique que les contacts sont directs et qu'une campagne de mesures s'est déroulée durant un mois, signalé par AIRAQ.

M. Claverie dit que si l'on porte un regard sur la qualité de l'air du territoire du S3PI et au-delà, celle-ci n'est jamais bonne malgré la proximité de l'océan. L'ozone en est un parfait indicateur. La mise en place d'un groupe spécifique pour suivre cette situation s'avère nécessaire.

Mme la Présidente observe que ce sujet pourrait être abordé dès une prochaine plénière du S3PI.

M. Amiel demande sur quels paramètres la campagne AIRAQ a-t-elle portée car il est dans l'ignorance de cette initiative.

Il est fait observé que la DRIRE est secrétaire général de AIRAQ comme pour les autres associations AIR agréées par le MEDD, en général.

Mme la Présidente indique que la pose des capteurs pour cette campagne et pour le compte du Boucau s'est effectuée sur le stade de Picquessary et sur la zone du Bazé. Elle ne dispose pas des résultats.

M. Botella rappelle que lors de l'étude pour la mise en place du S3PI Estuaire de l'Adour, il avait été évoqué la possibilité, au regard des besoins, d'un groupe de travail sur l'air ainsi que sur les déchets.

Concernant les déchets MM. Ivandekics et Le Pors indiquent qu'un plan déchets a été mis en place par la Commission portuaire de la CCI et que cela concerne les cargaisons et résidus des navires.

M. Botella pense que cela doit relever des déchets industriels, certainement liquides et solides, et correspondre avec le PREDIA (Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Aquitains) dont l'un des objectifs est de pouvoir disposer d'un site de stockage Classe I comme la loi de 1992 le prévoyait.

M. Amiel indique que le gisement recensé n'a plus justifié la nécessité d'un CET Classe I en Aquitaine.

Concernant la visite de "RM" M. Lapébie demande s'il est prévu une augmentation de capacité du dépôt.

M. Chaprier répond que la surface et la réglementation ne permettent plus d'extension. L'outil est géré en rapport avec la rotation d'approvisionnement par pétrolier. La capacité maximum est de 800 000 m³ dans le cadre de l'approvisionnement prévu par Total et "RM".

En 2004, le volume enlevé représente 600 000 m³ dont 25 % issu de la reprise du dépôt de Pasajes (Espagne) suite à sa fermeture. Il est prévu 700 000 m³ pour 2005. Le dépôt sera doté d'un poste chargement "en source" supplémentaire en remplacement du poste actuel de chargement par dôme.

M. Lapébie demande si l'attente de 1h 30 concernant 4 à 5 camions va-t-elle évoluer ?

M. Chaprier répond négativement car le chargement correspond à 100 citernes/jour et 120 en pointe qui est le maximum pour l'accueil dans les heures d'ouverture du dépôt.

Mme la Présidente demande quelle est la couverture géographique de livraison ?

M. Chaprier : la consommation du secteur est de l'ordre de 1, 2 M de m³. La différence vient de Bordeaux et d'Espagne depuis les dépôts DYNIF de Bilbao et Pampelune.

M. Ivandekics indique que LBC y contribue pour 120 000 m³, essentiellement FOD.

M. Botella observe que le dépôt "RM" a été pris en otage lors des manifestations des "Jeunes Agriculteurs" du 26 octobre dernier. L'intervention des CRS pour les déloger a entraîné un détournement de la circulation de la RD 85 dans le Boucau, occasionnant un grand embouteillage momentané en début d'après-midi. Ce qui pose à nouveau la gestion des flux de véhicules en amont du port.

M. Chaprier indique qu'il n'a pu que subir cette situation et que le détournement de la circulation s'est faite sous l'autorité des pouvoirs publics.

Une discussion s'engage sur l'observation que les agriculteurs ne gênaient pas la circulation, c'est la Police qui était à l'origine du détournement, qu'elle est intervenue car il a été annoncé un arrivage de nouveaux agriculteurs, qu'elle est sensibilisée à tous les risques inhérents à cette route, qui, autrefois réservée au port, supporte 7 000 véhicules / jour, souvent à grande vitesse et en particulier lors du déchargement du pétrolier.

M. Pédrosa pense que la solution à ces problèmes est peut-être dans la réalisation du "barreau nord".

M. Botella rappelle :

- que la circulation de la RD 85 / RD 309, a été un des premiers sujets de préoccupation du GRM, dès 1998, en particulier au niveau du TMD, de la nécessité de dégager une ou des zones d'isolement pour citerne en cas de problème.

- que M. Marsais (SIDPC 64) a indiqué l'expérience de Lacq / Mourenx, dans le cadre des exercices PPI.

Il informe qu'il a introduit le domaine TMD dans l'enquête publique concernant le Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération bayonnaise avec une prise en compte du TMD par le Président de la Commission d'enquête.

M. Le Pors précise en effet que Lacq dispose d'un plan de circulation en cas d'accident industriel mis en oeuvre

par la DDE jusqu'au 1/01/05, puis transfert au Conseil Général. Ce plan implique la pose de panneaux lumineux de détournement de la circulation. Concernant Bayonne, une étude est en cours pour la mise en place d'un PPI pour l'ensemble du port.

Melle Fernandez indique que les communes travaillent sur le sujet afin d'élaborer un plan de circulation.

M. Claverie pense que ce flux de circulation de 7 000 véhicules / jour, devrait se renforcer par rapport à la réalisation du raccordement RN 10 / RN 117 à Tarnos car les usagers préféreront cette voie plutôt que d'aller se compliquer les conditions d'accès à Bayonne déjà chargée par le trafic vers ou venant de Peyrehorade.

M. Colibeu pense que ce projet est lié à la réalisation du "barreau nord".

M. Amiel indique que le projet de déviation à Tarnos est totalement indépendant du "barreau nord".

Mme Dequeker précise que la Commission transport du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) traite de ces sujets dont le TMD.

M. Plan précise que cela doit relever d'un schéma des routes de l'ensemble de l'agglomération.

M. Chaprier enregistre les observations relatives à l'augmentation du TMD et du trafic sur la RD 309 et pense que la gestion de cette situation passe par la sensibilisation et l'information des usagers et en particulier améliorer la signalisation. Il est intervenu auprès des autorités pour que soit tracée une ligne discontinue, obtenir un passage piéton, mise en place de créneaux : cela ne correspond pas au Code de la route. Aussi une politique de prévention des accidents passe par la nécessité de convaincre le Conseil Général de prendre en considération ces données.

Mme la Présidente indique que le GRM doit saisir par courrier le CG 64 et la mairie du Boucau.

M. Pedrosa intervient pour signaler la vitesse excessive de certains camions de carburant.

M. Chaprier dit qu'il lui est possible de lancer une campagne de sensibilisation des chauffeurs et des entreprises, sachant que les professionnels sont sensibles à ces remarques et ont déjà beaucoup évolué en ce sens.

Il faut tenir compte de la problématique des chauffeurs, la plupart provenant du chômage et viennent sur ce métier qui a des débouchés. Ils sont formés et habilités au TMD. Un des problèmes est la contrainte des horaires. Leur objectif est de finir leur tournée au plus tôt eu égard à leur besoin. 90 % des chauffeurs venant sur le dépôt sont des habitués et leur tournée est bien gérée.

Les horaires démarrent à 4 h jusqu'à 18h 15. Cela implique la gestion d'un risque particulier qui est celui de l'attente de 7 à 8 camions dès 3 h à l'entrée du dépôt et essentiellement les vendredi et lundi matin.

Pour ce qui concerne les améliorations pour la circulation, des aménagements de sortie du dépôt vont être engagés.

M. Botella demande que devient le projet de route le long de la voie ferrée entre St Bernard et la Cale au Boucau, tel qu'annoncé lors de la Charte portuaire ?

M. Colibeu indique que ce n'est pas réalisable actuellement. C'est une intention dans le long terme.

M. Amiel indique que l'entreprise Point P à St Bernard avait prévu de déménager mais ce n'est plus d'actualité non plus.

M. Colibeu précise que sur cet établissement il est prévu la reconstruction d'un bâtiment dégradé.

Mme la Présidente précise que le PLU du Boucau retient cet existant.

M. Amiel poursuit en rapportant que l'entreprise Louit (casse auto) souhaitait s'installer dans une partie des bâtiments de Reno. Un dossier dans le cadre des procédures ICPE avait été constitué, mais la CCI ayant fait jouer son droit de préemption, le projet a été arrêté. L'entreprise Louit est toujours demanderesse et la DRIRE a conseillé un rapprochement avec la CCI et la Mairie du Boucau.

Mme la Présidente revient sur la proximité des voies ferrées et du dépôt de la "RM" et demande comment se pratique les relations en cas d'accident.

M. Chaprier indique qu'il existe un schéma d'alerte en lien avec le POI et la SNCF est averti pour chaque exercice. Si un accident majeur venait à se produire l'arrêt total du trafic est prévu sur décision SNCF.

M. Botella renouvelle la question relative aux investissements pour la sécurité et l'environnement. M. Chaprier précise que le budget représente 3,6 M €. M. Ivandekics indique que pour LBC : 700 000 €/an.

Mme Darmendraïl revient sur les problèmes de mousse occasionnés par les exercices anti-incendie.

M. Chaprier répond qu'il n'y a aucune toxicité et que ce produit est bio-dégradable, mais qu'il répond, souligne-t-il, aux exigences de sécurité et que cela est aussi dans l'intérêt des riverains.

Mme la Présidente remercie M. Chaprier pour cette visite et ses explications. Elle aborde le calendrier 2005 du GRM.

M. Amiel suggère qu'à la fin de la campagne des mesures de contrôle des rejets aériens de ADA et une fois l'ensemble des résultats enregistrés, ceux-ci pourront être restitués au GRM pour le second semestre et en accord avec M. Fischer une visite pourra être couplée.

Mme la Présidente clôture cette réunion en rappelant celle du Groupe eau la semaine suivante chez LBC et remercie les membres du GRM pour leur participation.

Le secrétaire

Michel Botella

Environnement Intervention



Raffinerie
du Midi

S3PI



Raffinerie
du Midi

Nom	Société	Heure d'entrée	Visa	Heure de sortie	Visa
JUAN DEKIS. P.	LBC	14 ^h 25		16h	
CLAVERIE	CADE	14 ^h 25			
CHARRIER OLIVIER	Maine Bayonne	14 h 25			
DARRENDRAIL François	Cous. Juncifels BAYONNE	14 h 25			
Major Christian SARRAUTE représentant 92 POLICE	Police Nationale Bayonne	14 ^h 25			
KERRIOU Marie-Line Inspecteur de Sécurité	Inspecteur 40	14 ^h 25			
FISCHER Righ	ADA	14 ^h 25			
MØQUIST NATACHA	ADA	14 ^h 25			
Reynaud	ADRAA	14 ^h 30			
Rene COANOU.	- " -	- " -			
BIRLES David	Maine Bayonne				
LAPERSE Yves	Maine TARUS	14 ^h 30			
DUHART Josette	Maine BVEN	14h 30			
PLAN Deseal	Maine de Bayonne	14 ^h 30			
COLIBEAU	CEI B	14 ^h 30			



Raffinerie du Midi

S3PI



Raffinerie du Midi

Nom	Société	Heure d'entrée	Visa	Heure de sortie	Visa
PEYRASS	^{Boncos} Maire	14h35	b	16h	f
P. Buccardo	Ideal	14h40	f	}	
PEYRAN	S.T. Boucau	14h40	Signature		
Lametz	CA BAB	}	Signature		
Dequere	CA BAB		J. Dequere		
Le Pors	DDE 64		Signature		
FERNANDEZ	Ternos		Signature		
TUCOULET	TARNOS		Signature		
AMIEL	DLIRE		Signature		
BATEUA	Nidel		Signature		

18.

24.

